



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est tenue le lundi 06 juillet 2015, à 19h, à la salle du conseil du Centre F.P. Adams.

Étaient présents : Mmes Antoinette Boilard-Lord, conseillère
Brigitte Kenny, conseillère
Chantal Lebel, conseillère
MM. David Ferguson, conseiller
Roger McGrath, conseiller
Était absent : M. René Arseneault, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

15-07-01 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Boulay fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 1 et 15 juin 2015
3. Suivi du procès-verbal
4. Période de questions
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés
 - 5.2. Présentation des comptes à payer
 - 5.3. Embauche du nouveau directeur général
6. Rapport d'activités du Maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activités du maire pour le mois de Juin 2015
 - Dossier Gastem
 - Entente Protection Incendie
 - Entrevues & Embauche
 - Dossier ex-employé
 - 6.2. Rapport d'activités des conseillers pour le mois de Juin 2015
7. Correspondance
 - 7.1. Projet Harmonie – demande de don
 - 7.2. Bouffard – Recyclage acier 225,44 \$
 - 7.3. Syndicat des producteurs de bois GÎM - règlements municipaux
 - 7.4. MAMOT - Péréquation 9 773,00 \$ reçus
 - 7.5. MAMOT - Tenant lieu de taxe des terres publiques 1 849,00 \$ reçu
 - 7.6. Avis SCFG par Asplundh Canada – Application herbicide 10/07 au 31/08 2015
 - 7.7. Groupe Altus – demande de délai du nouveau rôle triennal 2016-2018
8. Voirie
 - 8.1. Reddition Subvention Voirie
 - 8.2. Chemin Sillars – PIIRL
 - 8.3. RRR & TECQ – Appel d'offre ingénierie
 - 8.4. Ponceau Chemin Kempt
 - 8.5. Contrat de déneigement 2016-2018
9. Infrastructure
 - 9.1. Eaux usées – Rapport Pesca
 - 9.2. Projet Acquisition de terrains
 - 9.3. Centre d'interprétation
10. Gestion des eaux usées
 - 10.1. Dossier résidence isolée
11. PGMR
 - 11.1. Entente Groupe Bouffard
12. Dossier Camping RV
 - 12.1. PGMR
 - 12.2. Signalisation – Chemin de la rivière

- 12.3 Sécurité publique
- 12.4 Protection – Incendie

- 13. Varia
- 14. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par : Mme Chantal Lebel
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 06 juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

15-07-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 1^{ER} ET 15 JUIN 2015

Il est PROPOSÉ par : Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2015 et de la séance extraordinaire tenue le 15 juin 2015 en assemblées publiques soient adoptés tels que présentés.

15-07-03 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Les suivis des procès-verbaux sont présentés, discutés et réglés.

15-07-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) personnes ont assisté à la séance ordinaire. Des échanges ont lieu entre ces contribuables et le conseil municipal.

Monsieur Ferland discute de l'état de dégradation du chemin Sillars, le coût de sa réfection et fait référence à la méthode de réparation utilisée lors de la réfection du chemin Kempt quelques années passées comme une méthode à considérer.

15-07-05-1 LISTE DES COMPTES PAYÉS

Les comptes payés au mois de juin 2015 sont révisés et acquiescés.

# chèque	Fournisseur	Montant
3175	Conciergerie (Ann Lavoie)	96,00 \$
3176	Ann Lavoie	11,83 \$
3180	J.M. Arseneault	121,81 \$
3184	Véronique Pelletier	353,60 \$
3183	Receveur général du Canada	189,31 \$
3187	Hydro-Québec	1 022,74 \$
3188	Ann Lavoie	311,46 \$
3196	Ann Lavoie	70,20 \$
3191	Suzanne Bourdages	5 500,00 \$
3195	Telus	77,56 \$
3190	Annette Sénéchal	276,02 \$
3201	Bell	98,19 \$
3199	Ann Lavoie	811,45 \$
3204	Véronique Pelletier	367,16 \$
3200	Ann Lavoie	152,10 \$
	Sous-total	<u>9 459,43 \$</u>
	PLUS comptes approuvés les 01 & 15/06/2015	<u>11 298,41 \$</u>
	TOTAL	<u>20 757,84 \$</u>

LISTE DES COMPTES PAYÉS APPROUVÉS LE 1^{ER} JUIN 2015

# chèque	Fournisseur	Montant
3176	Ann Lavoie	28,20 \$
3176	Ann Lavoie	59,74 \$
3179	Jean-Paul Breton	216,00 \$
3178	Jacques Charest	187,00 \$
3181	Dufresne Hébert Comeau avocats	1 914,33 \$
3182	MRC Avignon	629,66 \$
3183	MRC Avignon	4,00 \$

3184	MRC Avignon	425,26 \$
3185	MRC Avignon	157,15 \$
3186	Groupe Bouffard	521,10 \$
3177	Armand Lagacé & Fils Inc.	1 812,82 \$
3185	Gabriel Roy Excavation et location Inc.	3 271,04 \$
3186	Brunswick News	502,74 \$
	Total	9 729,04 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS APPROUVÉS LE 15 JUIN 2015

# chèque	Fournisseur	Montant
3194	François Boulay - SR	616,70 \$
3193	PESCA	902,67 \$
3192	Centre d'éducation des adultes Maria-Matapédia	50,00 \$
	Total	1 569,37 \$
	GRAND TOTAL APPROUVÉ	11 298,41 \$

15-07-05-2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par : M. Roger McGrath
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

LISTE DES COMPTES À PAYER - JUILLET 2015

Date	Fournisseur	Montant
25/06/2015	RO-AD et Fils Inc.	931,30 \$
29/05/2015	Groupe Bouffard	142,72 \$
01/06/2015	Groupe Bouffard	785,73 \$
02/06/2015	Groupe Bouffard	521,10 \$
31/05/2015	Copticom - Solidarité Ristigouche	4 139,10 \$
08/06/2015	Dufresne Hébert Comeau avocats	6 680,91 \$
09/06/2015	Alan Alexander	334,87 \$
30/06/2015	Jean-Paul Breton	12,00 \$
30/06/2015	Jean-Paul Breton	204,00 \$
29/05/2015	BMR - JN Savoie	19,17 \$
16/06/2015	BMR - JN Savoie	90,30 \$
29/06/2015	BMR - JN Savoie	65,91 \$
13/06/2015	Echo de la Baie	1 054,08 \$
01/06/2015	MRC Avignon	425,26 \$
02/06/2015	MRC Avignon	12,00 \$
08/06/2015	MRC Avignon	191,34 \$
10/06/2015	MRC Avignon	157,15 \$
19/06/2015	RO-AD et Fils Inc.	2 012,96 \$
19/06/2015	RO-AD et Fils Inc.	3 466,80 \$
05/06/2015	Sertek Informatique	38,99 \$
10/06/2015	LET St-Alphonse	737,16 \$
	Total	22 022,85 \$

15-07-05-3 EMBAUCHE DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un contrat de travail à durée indéterminée en tant que Directeur général secrétaire-trésorier est proposé à Monsieur Hervé Esch. Celui-ci fera part de ses remarques et son contrat définitif sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le lundi 20 juillet 2015 avec effet rétroactif au 06 juillet 2015.

15-07-06 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

15-07-06-1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE POUR LE MOIS DE JUIN 2015

Le maire effectue une mise à jour des dossiers suivants :

- 1) Dossier Gastem ;
- 2) Entente Protection Incendie ;

- 3) Entrevues et embauche ;
- 4) Dossier ex-employé.

15-07-06-2 RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CONSEILLERS POUR LE MOIS DE MARS 2015

Le conseiller David Ferguson donne un compte-rendu des récentes activités du projet Loisirs Avignon Centre (LAC).

15-07-07 CORRESPONDANCE

15-07-07-1 PROJET HARMONIE INTER-COMMUNAUTÉS

Le projet Harmonie Inter-communautés a fait une demande de don à la municipalité pour leur permettre de clore leur budget 2016. Un appel auprès des représentants sera placé afin de mieux saisir leurs besoins financiers pour l'année en cours. Une décision suivra lors de la prochaine séance.

15-07-07-2 BOUFFARD – RECYCLAGE ACIER 225,44 \$

Le recyclage des métaux a généré un revenu de 225,44 \$ en ristournes contre des frais de 279,63 \$ pour la vidange du conteneur.

15-07-07-3 SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS GÎM – RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie demande une mise à jour des informations sur les règlements municipaux concernant la coupe de bois suite à une démarche de certification FSC. Une réponse leur sera transmise avant le 1^{er} août 2015.

15-07-07-4 MAMOT – PÉRÉQUATION 9 773,00 \$ REÇUS

Un montant de 9 773,00 \$ a été reçu en date du 23 juin 2015 en paiement de la mesure de péréquation prévue à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2015, les modalités du programme restant les mêmes qu'en 2014.

15-07-07-5 MAMOT – TENANT LIEU DE DE TAXES DES TERRES PUBLIQUES 1 849,00 \$ REÇUS

Un montant de 1 849,00 \$ a été reçu en date du 23 juin 2015 en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2015, les modalités du programme restant les mêmes qu'en 2014.

15-07-07-6 AVIS SCFG PAR ASPLUINDH CANADA – APPLICATION HERBICIDE 10/07 AU 31/08/2015

La compagnie Asplundh Canada effectuera l'entretien annuel par application d'herbicides des emprises ferroviaires de la Société du Chemin de Fer de la Gaspésie du 10 juillet au 31 août 2015. Le programme de cette année comporte l'application d'herbicide sur la section de ballast de la voie ferrée ; la rampe de pulvérisation est équipée de pare-vent afin de réduire les risques de dérive du produit.

15-07-07-7 GROUPE ALTUS – DEMANDE DE DÉLAI DU NOUVEAU RÔLE TRIENNAL 2016-2018

En raison de la mise en place de nouvelles dispositions réglementaires du MAMOT, le groupe Altus demande l'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2016-2017-2018 à la date limite du 31 octobre 2015.

15-07-08 VOIRIE

15-07-08-1 REDDITION SUBVENTION VOIRIE

Du fait de l'absence de directeur général de la municipalité, la reddition de compte du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a dépassé le délai légal du 30 juin 2015. En conséquence, le paiement de la subvention pour 2015 est suspendu en attente de la réception par le Ministère des transports de ladite reddition.

Celle-ci devient la priorité du nouveau Directeur général qui se chargera de l'établir d'ici le 20 juillet prochain afin de pouvoir la présenter à la séance extraordinaire du conseil municipal à cette date.

La subvention 2015 concernant ce programme est identique à l'année précédente pour un montant de 32 364,00 \$.

15-07-08-2 CHEMIN SILLARS - PIIRL

Suite à l'adoption du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) au conseil des maires de la MRC, le chemin Sillars est maintenant reconnu comme route prioritaire dans le réseau des routes locales de niveaux 1 et 2 dans la MRC Avignon. Le programme pourrait mener à une aide financière particulière pour certains travaux de réfection sur le dit chemin. Une première évaluation de l'état des ponceaux et des besoins en éclairage sont prévus en juillet 2015.

15-07-08-3 RRRL & TECQ – APPEL D'OFFRE INGÉNIERIE

Les exigences de plans et devis justifiant les travaux de réfection sur le Chemin Sillars par le programme TECQ et le RRRL sont discutées. Les évaluations liées au PIIRL seront utiles et devraient contribuer des données envers l'élaboration de ces plans et devis. Le conseil reconnaît l'importance de lancer l'appel d'offre pour les travaux de réfection du Chemin Sillars.

15-07-08-4 PONCEAU CHEMIN KEMPT

L'état du ponceau, situé vis-à-vis le 7 Chemin Kempt, est discuté. Pour le moment, la déformation de la chaussée constitue un dos d'âne naturel qui force la circulation à ralentir à cet endroit. Une réparation devra éventuellement être entamée. La discussion soulève le non-respect de la limite de vitesse par plusieurs conducteurs incluant le transit des camions lourds et cette situation sera portée à l'attention de la SQ.

15-07-08-5 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2016-2018

CONSIDÉRANT QUE Le contrat de déneigement 2012-2015 est maintenant échu ;

Il est PROPOSÉ par : Mme Brigitte Kenny

Et résolu à l'unanimité

QUE des appels d'offres devront être lancés à cette fin avant la fin du mois de juillet 2015 sur le site d'appels d'offres publics www.seao.ca.

15-07-09 INFRASTRUCTURES

15-07-09-1 EAUX USÉES - RAPPORT PESCA

Suite au bris du couvercle du puisard de l'édifice municipal, la compagnie PESCA Environnement a complétée les tests de percolation de sol et enverra son rapport incluant les diverses possibilités concernant l'installation d'une fosse septique et l'aménagement d'un champ d'épuration.

15-07-09-2 PROJET ACQUISITION DE TERRAIN

L'opportunité d'acquérir du terrain additionnel pour y faire du développement ainsi qu'offrir une option pour l'installation d'un nouveau système de gestion des eaux usées pour le centre communautaire est discutée. La possibilité de l'acquisition du terrain des chutes Kempt est également envisagée afin de pérenniser les investissements entrepris depuis de nombreuses années.

15-07-09-3 CENTRE D'INTERPRÉTATION

Concernant la rénovation de la façade de l'église du chemin Kempt, des discussions sont en cours avec un entrepreneur local afin d'examiner un scénario visant une combinaison des services de l'entrepreneur et une action bénévole des citoyens. L'acceptabilité de la partie bénévole par les instances du secteur de la construction est convoitée et une confirmation est en attente.

15-07-10 GESTION DES EAUX USÉES

15-07-10-1 DOSSIER RÉSIDENCE ISOLÉE

Selon des renseignements pris auprès du Ministère de l'environnement, la réglementation concernant les anciens systèmes de traitement des eaux usées (puisards) indique qu'un système faisant défaut doit être remplacé par un nouveau système répondant aux normes en vigueur actuellement. Seuls les puisards construits avant 1981 sont tolérés mais la définition de la notion « faisant défaut » devant s'entendre comme un système qui n'est plus fonctionnel. Selon cette définition, le système de Mme Lavoie serait fonctionnel mais d'autres enjeux doivent être considérés.

Il sera demandé un avis écrit à M. Arnaud Bernier du MDDELCC à Sainte-Anne-Des-Monts et une consultation auprès des municipalités voisines s'entamera avant que le conseil municipal ne prenne position sur ce point. Selon le MDDELCC, la responsabilité d'une décision quant à la gestion des eaux usées résidentiels relève de la municipalité.

15-07-11 PGMR

15-07-11-1 ENTENTE GROUPE BOUFFARD

CONSIDÉRANT QUE la proposition budgétaire pour la cueillette et le transport des matières résiduelles non recyclables pour l'année 2016 du Groupe Bouffard est de garder le même prix que celui de 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'entente de location de boîte « roll-off » la proposition est de garder le même prix qu'en 2015 pour une durée de trois (3) ans ;

Il est PROPOSÉ par : Mme Chantal Lebel
Et résolu à l'unanimité

QUE les ententes avec le Groupe Bouffard soient acceptées.

15-07-12 DOSSIER CAMPING RV

15-07-12-1 PGMR

Une discussion se tient concernant la fréquence de la cueillette des matières résiduelles quant à l'achalandage des activités estivales dans les campings privés situés au Chemin du Parc. M. Alan Alexander a signifié son mécontentement sur cette fréquence qu'il juge inadéquate pour ses besoins.

Également, la gestion de ces matières par le propriétaire du Camping RV est portée à l'attention de la municipalité par le représentant du Groupe Bouffard qui indique que la cueillette ne se fait que sur appel du Camping RV mais qu'aucun appel n'est reçu. Puisque la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Ristigouche Sud-Est est de responsabilité municipale, l'option d'ordonner la cueillette hebdomadaire durant la période estivale par le Groupe Bouffard au site du Camping RV avec facturation annuelle en conséquence au propriétaire est retenue comme solution. Une discussion avec le propriétaire se tiendra dans les 2 premières semaines de juillet pour décision à la prochaine séance.

Pour améliorer l'efficacité de la gestion des matières résiduelles non-recyclables par une fréquence de cueillette plus attentive aux besoins des campings privés, le conseil municipal convient de ce qui suit :

CONSIDÉRANT QUE la fréquence de la collecte des matières résiduelles non recyclables dans la municipalité passe de deux semaines à la semaine à partir du mois de juillet jusqu'à la fin août ;

CONSIDÉRANT QUE les activités dans les campings privés de la municipalité débutent bien avant le début de juillet et qu'une collecte aux deux semaines est insuffisantes pour les besoins ;

Il est PROPOSÉ par : Mme Antoinette Boilard-Lord
Et résolu à l'unanimité

QUE la fréquence de la cueillette des matières résiduelles non recyclables se fera dorénavant à la semaine débutant le 15 juin jusqu'au 07 septembre annuellement.

15-07-12-2 SIGNALISATION – CHEMIN DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la dénomination actuelle du chemin privé à l'extrémité ouest du Chemin du Parc connu sous le nom de « Chemin de la Rivière » crée une confusion auprès des instances de sécurité publique et de services avec un autre chemin du même nom situé sur la propriété du Camping RV ;

CONSIDÉRANT QUE toute confusion doit être éliminée pour fins de sécurité publique ou autre ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite modifier le nom de cette voie pour l'appeler « Chemin Bolton Creek Road » lui accordant ainsi une notoriété patrimoniale ;

Il est PROPOSÉ par : M. Roger McGrath

Et résolu à l'unanimité

QUE la dénomination « Chemin de la Rivière » devienne dorénavant « Chemin Bolton Creek Road » et que la nouvelle signalisation soit produite, mise en place sans délai suivi d'un avis du changement signifié à la CAUREQ et aux autres instances régionales de sécurité publique.

15-07-12-3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une discussion se tient concernant la vitesse sur le Chemin du Parc au niveau du Camping RV et la nécessité de relancer le propriétaire quant à l'installation d'un dos d'âne à l'entrée et à la sortie du Chemin du Parc tel que résolu en 2014. Un autre élément critique de sécurité vise la circulation en voiturette de golf par des enfants de bas âge sur le Chemin du Parc.

Des discussions seront entamées avec la Sûreté du Québec pour identifier des pistes de solutions ainsi qu'avec le propriétaire M. Luc Blaquière.

15-07-12-4 PROTECTION INCENDIE

Le dossier de la tarification pour protection incendie auprès des campings privés de la municipalité est discuté en fonction de l'entente de protection incendie avec les municipalités de Matapédia, Pointe-à-La-Croix et Escuminac qui tarde toujours à se conclure.

Le conseil municipal cherche à conclure une entente de protection incendie qui sera la plus avantageuse autant du point de vue sécurité publique que du point de vue économique. La croissance du Camping RV a des conséquences directes sur l'augmentation des frais de protection incendie. La position des instances municipales desservant les services de protection à la municipalité de Ristigouche Sud-Est en font foi.

Concernant le dossier du Camping RV et tenant compte des montants non-payés pour l'exercice financier 2014, le montant à facturer pour l'exercice financier 2015 qui sera supérieur au 1 850,00 \$ initialement estimé lors de l'adoption du budget 2015, le conseil municipal convient de négocier une entente de paiement avec le Camping RV.

Des discussions à cet effet se tiendront dès que l'entente de protection incendie de la municipalité sera conclue. En espérant un dénouement rapide à la situation actuelle qui prévaut, une résolution établissant le taux de tarification des campings privés sera adoptée en temps et lieu.

15-07-13 VARIA

15-07-13-1 FAUCHAGE DES ABORDS DE FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Étienne Lagacé propose ses services de fauchage des abords des fossés au prix de 75,00 \$ de l'heure, prix identique à l'année précédente ;

CONSIDÉRANT QUE cette même entreprise demande d'être accompagnée par un véhicule escorte afin d'assurer la sécurité lors de cette opération ;

Il est PROPOSÉ par : Mme Brigitte Kenny

Et résolu à l'unanimité

QUE les services de l'entreprise Étienne Lagacé soient retenus pour l'année 2015 et que la municipalité lui fournisse un véhicule escorte.

**15-07-13-2 FORMATION LOGICIEL PG SOLUTIONS DU NOUVEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QU' un nouveau directeur général a été embauché ;
CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de lui permettre d'assurer le plus
rapidement possible ses fonctions ;
CONSIDÉRANT QU' une offre de service a été reçue de la part de la société
PG Solutions pour un montant de 3 490,64 \$ pour une formation complète ;
CONSIDÉRANT QUE cette offre est modulable en fonction des besoins réels
du nouveau directeur général ;

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson
Et résolu à l'unanimité

QUE l'offre de service de PG Solutions soit acceptée.

15-07-13-3 ASSURANCE CAUTIONNEMENT

Concernant l'amende reçue et déboursée à Service Canada dans le dossier de
l'ex-employé, il appert qu'une assurance cautionnement en force durant la
période en question pourrait permettre à la municipalité de soumettre une
réclamation pour compensation d'un montant maximal de 6 000,00 \$. Les
démarches auprès de l'ADMQ seront entamées à ces fins.

15-07-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 15, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier